

INSTITUT MOMENTUM

Freins et leviers des politiques de résilience locale en Europe



Les Verts | ALE
au Parlement européen

momentum
L'anthropocène et ses issues **INSTITUT**

Sommaire

Introduction	6
Émergence du concept dans les traités environnementaux	7
Définitions	9
1. La résilience : de l'écologie aux systèmes socio-économiques	10
Pimm vs Holling: système stable ou système complexe.....	11
Les indicateurs de la résilience écologique	13
Les systèmes socio-écologiques en réadaptation permanente	15
La « transformabilité », capacité d'un système à se réinventer.....	16
Exemples de transformations sociales	17
Des sociétés figées dans leurs systèmes : trop de résilience crée l'inertie	19
Les leviers de la résilience et de la transformabilité	20
Encadré n° 1 : Résilience alimentaire à Totnes (Grande Bretagne) ..	23
2. Champ idéologique de la résilience	24
Naturalisation des crises	24
Une nouvelle parure du néolibéralisme ?	26
Résilience et darwinisme social	26
Une vision conservatrice ?	27
Un concept hors-sol ?	28
3. Mouvement de transition, municipalisme et biorégions : les voies de la résilience des collectivités	31
Les villes laboratoires des mouvements de transition	31
Encadré n° 2 : Circuits courts énergétiques en Centre-Bretagne (France).....	32
La convivialité, modalité sociale de la résilience	33
Le municipalisme de Bookchin	33
Encadré n° 3 : Le « Bristol Pound », exemple de résilience économique.....	35
L'échelle de la résilience et modularité des biorégions	35

Introduction

De même que l'économie agraire de 1800 était complètement différente de l'ère des énergies fossiles actuelle, de même l'économie post-fossile et post-fissile de 2050 diffèrera profondément du paysage contemporain. Cette différence se verra dans la conception urbaine, dans l'utilisation des terres, dans les systèmes alimentaires, dans la production manufacturière, les réseaux de distribution, les emplois, l'organisation des transports, les soins médicaux, le tourisme et autres.

Cette transformation va également requérir de revisiter nos valeurs culturelles et économiques. Les générations de ce siècle et du prochain vont être confrontées à la fin de l'abondance des énergies fossiles, aux impacts du réchauffement climatique sur l'agriculture, et à une transition énergétique plus ou moins brutale. Ces trois phénomènes vont s'accompagner de profondes transformations sociétales.

Certaines collectivités s'exercent d'ores et déjà à imaginer le futur et à s'y préparer en se rendant moins dépendantes des ressources non renouvelables, et en consolidant leurs réseaux de solidarités, au sein de communautés humaines renforcées. Ces villes et villages - une centaine en Europe - se sont autoproclamés « territoires en transition ». Ils tentent d'expérimenter localement des méthodes de visualisation de ce que serait un avenir débarrassé de la dépendance aux énergies fossiles, et des méthodes d'action par l'implantation de stratégies qui se revendiquent comme résilientes. Dans le *Manuel de la transition*, œuvre cardinale de ce mouvement, la résilience est définie comme « la capacité d'un système à absorber un changement perturbant et à se réorganiser en intégrant ce changement, tout en conservant essentiellement la même fonction, la même structure, la même identité et les mêmes capacités de réaction¹ ». Au-delà du contexte de ces villes en transition, le concept de résilience, emprunté à la physique mécanique, se diffuse. Il est devenu une notion clef dans les stratégies de gestion du risque ayant trait aux ressources naturelles ou la sécurité nationale. Il est également utilisé dans de nombreux autres champs des sciences sociales² : ceux de la finance

¹ Walker, B., C. S. Holling, S. R. Carpenter, and A. Kinzig, « Resilience, adaptability and transformability in social-ecological systems », *Ecology and Society*, 9(2), 2004 dans Rob Hopkins, *Manuel de transition, de la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Les Éditions Écosociété, coll. « Guides Pratiques », 2010, p. 60-68.

² Jeremy Walker, Melinda Cooper, « Genealogies of Resilience. From Systems Ecology to the Political Economy of Crisis Adaptations », *Security Dialogue*, 14 (2), 2011.

internationale et des politiques économiques³, de la psychologie du trauma⁴, des politiques de développement, de la planification urbaine⁵, de la santé publique etc. Cette profusion d'usages contribue à entretenir un flou théorique. Reste que la résilience est régulièrement présentée, et notamment par les organisations internationales, comme un concept fonctionnel permettant de trouver des voies de transformation des systèmes socio-écologiques⁶.

A la croisée de l'urbanisme, des stratégies de développement et de la gestion des ressources naturelles, les discours de la résilience sont-ils en mesure d'offrir un paradigme de soutenabilité opérationnel et novateur, permettant de faire face aux défis à venir, qu'il s'agisse des impacts du changement climatique ou de l'épuisement des ressources non renouvelables ?

Émergence du concept dans les traités environnementaux

En 2005, la conférence mondiale de Kobe (Japon) sur la prévention des catastrophes naturelles mettait en avant le concept de résilience en adoptant le cadre d'action de Hyogo, « Building the resilience of nations and communities to disasters ». Ce rapport définissait la résilience comme l'« aptitude d'un système, d'une collectivité ou d'une société potentiellement exposée à des aléas à s'adapter, en opposant une résistance ou en se modifiant, afin de parvenir ou de continuer à fonctionner convenablement avec des structures acceptables⁷. »

En 2009, l'ONU lance le programme « Making Cities Resilient », qui vise à impliquer tous les acteurs et à favoriser les partenariats public-privé afin de rendre les villes résilientes aux catastrophes dues au changement climatique et aux événements climatiques extrêmes.

³ World Bank, *Social Resilience and State Fragility in Haiti: A Country Social Analysis*, Caribbean Country Management Unit, ESSD Sector Management Unit, Latin America and the Caribbean Region Report No. 36069-HT, 2006.

⁴ Sur la résilience psychologique cf. Boris Cyrulnik, *Resilience: How Your Inner Strength Can Set You Free from the Past*, Tarcher, 2011, 320 pages.

⁵ Pour un exemple sur le sujet voir le Programme Making Cities Resilient de l'ONU

⁶ Par systèmes socio-écologiques (S.E.S.), nous comprenons des systèmes intégrés couplant les sociétés et la nature.

⁷ Nations unies, *Rapport de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes*, Kobe (Hyogo, Japon), 18-22 janvier 2005, page 9.

Elaboré dans le cadre de la préparation du sommet de Rio+20 (juin 2012), le rapport *Resilient people, Resilient planet*⁸ du « High-level Panel on Global Sustainability⁹ », est caractéristique de la manière dont les institutions se saisissent du concept. Présenté comme « [une] percée majeure pour la théorie de la résilience¹⁰ », ce rapport contient 56 propositions pratiques pour le développement durable mais ne propose pas de définition du concept de résilience. Le terme n’y apparaît d’ailleurs qu’une vingtaine de fois. Par ailleurs, le document final *The Future We Want* laisse côté la plupart des propositions pourtant pertinentes¹¹ du rapport précédent, tout en conservant le terme « résilience » qui semble faire consensus.

Le concept est soit considéré comme un processus qui permet de réduire la vulnérabilité d’un système, soit comme une propriété intrinsèque du système qu’on voudrait pouvoir mesurer et sur laquelle on voudrait pouvoir agir. La définition de la résilience est donc tour à tour, et indistinctement, normative ou instrumentale. Dans le rapport *How To Make Cities More Resilient*¹², on peut lire dès le préambule: « La résilience [...] doit faire partie intégrante de l’aménagement urbain et des stratégies de développement durable¹³ ». L’injonction est simple, la résilience a valeur de règle impérative : les villes doivent être résilientes. Plus loin: « [...] bâtir la résilience afin de lutter contre les changements environnementaux, y compris le changement climatique, en plus de réduire les émissions de gaz à effet de serre¹⁴ ». La résilience est ici définie par les fonctions qu’elle permet de remplir. S’il s’agit d’une norme à atteindre, on ne définit ni son contenu précis, ni les raisons de son existence en tant que telle. S’il s’agit d’un outil pour atteindre des objectifs précis de réduction de la vulnérabilité, peu d’éléments sont

⁸ Nations-Unies, *Resilient People, Resilient Planet: A Future Worth Choosing; The Report of the High-level Panel on Global Sustainability*, New York, 2012, 94 p.

⁹ Ce document est lui-même très largement inspiré du *Stockholm Memorandum* du *3rd Nobel Laureate Symposium*, fameux pour avoir reconnu que la planète était entrée dans un nouvel âge géologique, l’Anthropocène, dans lequel l’homme est devenu une force géologique de premier plan.

¹⁰ <http://www.stockholmresilience.org/21/research/research-news/2-9-2012-major-breakthrough-for-resilience-theory.html>

¹¹ Le rapport est très intéressant notamment dans sa tentative de mise en exergue des notions de frontières planétaires, de seuils environnementaux et de points critiques.

¹² Dans le cadre de la campagne *Disaster Resilient City: My City is Getting Ready*, lancée par l’ONU en 2009.

¹³ United Nations International Strategy for Disaster Reduction, *How to Make Cities More Resilient - A Handbook for Mayors and Local Government Leaders*, Geneva, 2012, p.5.

¹⁴ United Nations International Strategy for Disaster Reduction, op. cit., p.10.

fournis sur le fonctionnement de cet outil. La nature de la résilience en tout cas reste floue.

Si la résilience est aujourd'hui à ce point accréditée, c'est qu'elle apparaît d'emblée comme une notion positive dans son opposition à la vulnérabilité. Le concept est séduisant parce qu'il se veut « neutre », au sens de apolitique, rassembleur et opérationnel. A l'instar du « développement », dont les définitions se fondent sur la manière dont les gens se représentent les conditions idéales de l'existence sociale – un monde plus juste, des hommes plus heureux, des inégalités en retrait¹⁵, la résilience est aujourd'hui en passe de s'entourer de la même aura d'intouchabilité.

En effet, le renforcement de la résilience est aujourd'hui inclus dans la longue liste des nobles aspirations de l'humanité. Dans *Resilient people, Resilient planet*, il est associé à d'autres objectifs emphatiques : l'éradication de la pauvreté déshumanisante, l'accentuation de l'équité mondiale, la préservation des écosystèmes précieux etc¹⁶. Les discours de la résilience en font un droit inaliénable de l'homme, synonyme de meilleures conditions d'existence sociale, d'indépendance et de victoire face à l'adversité. La résilience devient une aspiration universelle : « À la surface de la planète, l'objectif résilience est universellement adopté comme l'idéal aux niveaux individuel, organisationnel et communautaire¹⁷ ».

Définitions

Au sein des mouvements de transition¹⁸, la résilience occupe également une place centrale. Prise dans son acception écologique, elle y constitue la clef d'analyse des relations entre les sociétés humaines et les écosystèmes¹⁹. Dans son *Manuel de transition*, Rob Hopkins²⁰ passe très rapidement sur la théorie et la définition du concept pour tenter d'en

¹⁵ Gilbert Rist, *Le développement, histoire d'une croyance occidentale, 3e édition revue et augmentée*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Références inédites », 1996, p. 30-31.

¹⁶ Nations unies, *Resilient People ...*, op. cit., p. 1.

¹⁷ *United Nations International Strategy for Disaster Reduction*, op. cit., p.17

¹⁸ Le mouvement né en Angleterre s'est constitué en réponse au déclin de la production de pétrole et au changement climatique. Il prône la relocalisation de la production alimentaire et énergétique, du système de santé, de l'éducation etc.

¹⁹ Kelvin Mason, Mark Whitehead, « Transition Urbanism and the Contested Politics of Ethical Place Making », *Antipode*, 44 (2), p. 493-516, 2012.

²⁰ Fondateur du mouvement de Transition.

dégager des critères opérationnels²¹. Il prend ainsi le parti de réduire le champ d'application de la résilience aux communautés locales et aux chocs que sont le pic pétrolier et le changement climatique. Dans le contexte des villes en transition, la résilience semble être en passe de supplanter le concept de « soutenabilité » et de fournir un nouveau cadre aux initiatives de relocalisation des productions énergétique et alimentaire.

Les institutions internationales se sont saisies du concept dans leurs discours mais souvent sans faire d'effort de clarification épistémologique. Les mouvements de transition quant à eux ont fait le choix de l'action sans s'attarder sur la théorie. Une grande variété d'acteurs s'est saisi du concept de manières très diverses, voire disparates. Dans ce contexte, il est légitime de se demander dans quelle mesure le concept de résilience est réellement opérationnel pour les sociétés de l'après pétrole.

Nous reviendrons d'abord sur la théorie de la résilience écologique et détaillerons le processus d'appropriation du concept par les sciences sociales. Nous essayerons ensuite d'identifier les présupposés politiques et économiques qui en découlent. Nous interrogerons enfin l'opérationnalité du concept de résilience dans ses usages et acceptations actuels.

1. La résilience : de l'écologie aux systèmes socio-économiques

Le mot « résilience » apparaît pour la première fois au début du 20ème siècle dans le champ de la physique pour traduire la résistance d'un matériau à la pression. C'est le chimiste français Albert Charpy qui en 1901 choisit de désigner par le terme de résilience l'énergie consommée pour rompre une éprouvette de référence²². Le terme de résilience était donc réservé à ce que l'on appelle aujourd'hui l'« énergie de rupture ». Aujourd'hui, la résilience est utilisée par les physiciens pour caractériser la capacité d'un matériau à retrouver sa forme originelle après avoir subi une contrainte ponctuelle ou continue. Dans les années 1970, le concept pénètre le champ de l'écologie avec les travaux de C. S. Holling qui donne

²¹ Rob Hopkins, *Manuel de transition, de la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Les Éditions Écosociété, coll. « Guides Pratiques », 2010, p. 60-68.

²² G. Pluinage, *Brève histoire de la mécanique de rupture*, Laboratoire de Fiabilité Mécanique Université de Metz- ENIM, disponible sur : <http://www.gruppofrattura.it/ocs/index.php/cigf/igf15/paper/viewFile/238/172>.

une nouvelle dimension à la résilience. Il la définit comme « la mesure de la persistance des écosystèmes et de leur capacité à absorber le changement et les perturbations [...] et de se maintenir²³. » C'est à partir de cette définition dite écologique que le concept de résilience a été transposé avec plus ou moins de succès aux sciences humaines.

Pimm vs Holling: système stable ou système complexe

Avec sa théorie de la « résilience écologique », C. S. Holling rompt avec la vision mécanistique classique de la gestion des ressources naturelles en appliquant aux écosystèmes la théorie des systèmes complexes adaptatifs²⁴. L'idée que les écosystèmes possèdent un équilibre naturel laisse la place à une vision complexe des relations entre les espèces, caractérisées par l'instabilité et l'incertitude. Les écosystèmes sont conçus désormais comme des réseaux dynamiques d'interactions, en perpétuelle reconfiguration.

En effet, Holling s'insurge contre le simplisme de ce qui constituait à l'époque la théorie dominante de la gestion des ressources naturelles : la théorie de l'équilibre stable.

Ce paradigme n'intègre pas l'influence des différentes espèces les unes sur les autres, ni l'impact de la diminution d'une population sur la dynamique globale de l'écosystème. Appliquée à l'exploitation des ressources halieutiques, elle prévoit par exemple l'existence pour chaque espèce d'un rendement équilibré maximal, c'est-à-dire d'une quantité maximum de poisson qu'il est possible de prélever sans épuiser la ressource/espèce. En faisant ainsi fi des interactions et des interdépendances complexes propres aux écosystèmes marins, cette théorie réductrice mène potentiellement à des pertes irréversibles de biodiversité²⁵.

²³ C. S. Holling, « Resilience and stability of ecological systems », *Annual Review of Ecology and Systematics*, 4, 1973, p. 1-23.

²⁴ Un système complexe adaptatif se caractérise par la richesse et la diversité des interactions entre ses constituants. Un tel système ne peut s'étudier que de manière globale, il est vain d'essayer de comprendre indépendamment le fonctionnement de chacune de ses parties grâce à un modèle analytique standard. Sa structure interne se modifie d'elle-même afin de s'adapter aux changements de son environnement. Le cerveau, constitué de milliards de neurones interconnectés, est par exemple considéré comme un système complexe adaptatif. Pour de plus amples informations sur le sujet cf. Hervé Zwirn, *Les systèmes complexes, Mathématiques et biologie*, Odile Jacob, Coll. « Sciences », 2006, 250 p.

²⁵ C. S. Holling, « Resilience and stability of ecological systems », art. cité.

Influencé par la notion d'équilibre stable, l'écologue américano-britannique Stuart Pimm fait de la résilience d'un écosystème un synonyme de stabilité. Il l'évalue ainsi par sa capacité à retourner dans son état initial après en avoir été éloigné par une perturbation²⁶. Il s'agit là d'une transposition directe à l'écologie de la notion d'équilibre des forces de la mécanique physique dont on déduit pour l'écologie que le retour à l'équilibre est inéluctable et que l'état d'équilibre est synonyme de persistance sur le long terme. Autrement dit, lorsque Pimm étudie la résilience, il s'intéresse à la manière dont un système oscille autour d'un même point d'équilibre pour toujours y revenir, de manière plus ou moins rapide et facile.

La démarche d'Holling vise à rendre aux écosystèmes toute leur complexité, en admettant qu'ils possèdent plusieurs équilibres dont il est impossible de déterminer a priori la configuration. Dans son fameux article paru en 1973, il introduit alors les bases théoriques fondamentales de sa « résilience écologique ». Il la définit comme « une mesure de la persistance des systèmes et de leur capacité à absorber le changement et les perturbations en maintenant les mêmes relations entre les populations ou entre les variables d'état²⁷. » La résilience devenue alors garante de la persistance des relations au sein du système, peut désormais s'accompagner d'un changement de régime de fonctionnement, c'est-à-dire une réorganisation générale du système. La distinction que Holling établit entre stabilité et résilience permet d'envisager qu'un système puisse être résilient tout en subissant des perturbations extrêmes et en se transformant en profondeur. La « résilience écologique » s'oppose donc à l'« engineering resilience » mécanique de Pimm²⁸.

Deux implications théoriques fondamentales découlent du nouveau concept de résilience écologique. Tout d'abord, les écosystèmes présentent différents régimes de fonctionnement qui sont autant d'équilibres distincts. Ensuite, ces évolutions de l'équilibre des écosystèmes sont imprévisibles. « Les écosystèmes sont des cibles mouvantes, possédant de multiples futurs potentiels qui sont incertains et

²⁶ S. L. Pimm, « The complexity and stability of ecosystems », *Nature*, 307, janvier 1984, p. 321-326.

²⁷ C. S. Holling, « Resilience and stability of ecological systems », art. cité.

²⁸ C.S. Holling, « Engineering Resilience versus Ecological Resilience », dans Peter Schulze (dir.), *Engineering Within Ecological Constraints*, Washington, D.C., National Academy Press, 1996.

imprévisibles²⁹ ». Ce nouveau paradigme implique une gestion plus complexe de l'environnement et des ressources naturelles³⁰.

Les indicateurs de la résilience écologique

Pour illustrer le concept de résilience et celui de régime de fonctionnement, C.S. Holling, Brian Walker, directeur de programme du réseau Resilience Alliance³¹, et d'autres écologues ont identifié quatre indicateurs essentiels permettant de caractériser la résilience des systèmes socio-écologiques dans un état donné : la latitude, la résistance, la précarité, et la panarchie³².

La **latitude** (L) correspond au degré de changement que l'on peut imposer au système avant qu'il ne perde sa capacité à récupérer. Cet indicateur donc appelle à la notion de seuils qui une fois franchis rendent impossible le retour à l'état initial.

La **résistance** (R) permet de déterminer la facilité ou la difficulté avec laquelle le système peut être impacté et transformé.

La **précarité** (Pr) permet de caractériser pour un état donné du système la distance qui le sépare du seuil critique le plus proche.

Enfin, le concept de **panarchie** (Pa) permet de mesurer comment un niveau hiérarchique donné d'un écosystème est influencé par d'autres niveaux.

²⁹ C.J. Walters, *Adaptive Management of Renewable Resources*, New York, Mc Graw Hill, 1986 dans C.S. Holling, « Engineering Resilience versus Ecological Resilience », art. cité.

³⁰ C.S. Holling, Gary K. Meffe, « Command and Control and the Pathology of Natural Resource Management », *Conservation Biology*, 10 (2), 1996, p. 328–337.

³¹ Resilience Alliance est un groupe international de recherche travaillant sur la durabilité des systèmes socio-écologiques

³² Walker, B., C. S. Holling, S. R. Carpenter, and A. Kinzig, « Resilience, adaptability and transformability in social–ecological systems », *Ecology and Society*, 9(2), 2004.

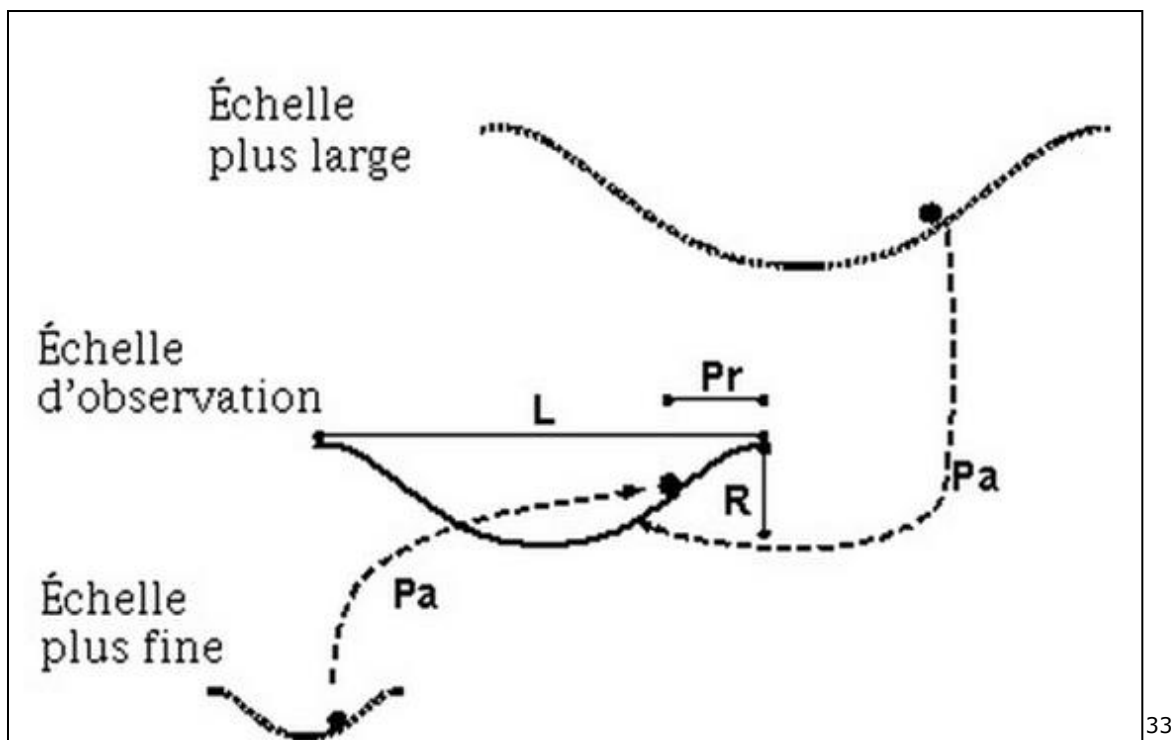


Figure 1 : Les quatre indicateurs de la résilience selon Walker

L'interaction entre ces quatre indicateurs peut être représentée graphiquement par la figure 1 : le système est symbolisé par un point noir, observé à différentes échelles. A l'échelle d'observation, le régime de fonctionnement apparaît sous la forme d'un bassin d'équilibre.

La latitude est symbolisée par l'amplitude entre les deux extrémités du bassin : au-delà de ces limites le système quitte ce régime de fonctionnement.

La précarité est symbolisée par la distance qui sépare le système de l'extrémité la plus proche : c'est bien la distance au seuil critique.

La résistance est symbolisée par la hauteur du bassin d'équilibre : elle mesure l'effort qu'il faut fournir pour faire sortir le système de son régime de fonctionnement.

La panarchie est symbolisée par deux flèches.

La première partant de l'échelle plus fine, nous montre comment l'échelle inférieure influence directement le système.

La seconde, qui relie l'échelle plus large au bassin de l'échelle d'observation nous montre comment l'échelle supérieure influence quant à elle sur le paysage de stabilité dans lequel le système évolue. Chaque niveau hiérarchique impacte les trois autres paramètres restants (L, R et Pr).

Ces quatre concepts permettent de caractériser l'état du système dans un paysage de stabilité, sa position par rapport aux seuils critiques. Ils permettent aussi de comprendre les influences des différentes échelles les

³³ Walker, B., C. S. Holling, S. R. Carpenter, and A. Kinzig, « Resilience, adaptability and transformability in social-ecological systems », *Ecology and Society*, 9(2), 2004.

unes sur les autres. Ils sont donc importants pour pouvoir mesurer la résilience du système et sa vulnérabilité, mais ils ne permettent pas encore d'identifier les qualités essentielles d'un système résilient.

Les systèmes socio-écologiques en réadaptation permanente

Au début des années 1990, les systèmes sociaux et culturels humains sont assimilés par les chercheurs à des systèmes complexes adaptatifs³⁴³⁵. D'abord réservée à la biologie et à l'écologie puis à l'économie et à l'informatique, la théorie s'applique désormais à n'importe quel système composé d'agents indépendants capables de s'adapter. Ainsi, en formant le « Resilience Alliance³⁶ » en 1999, Holling et ses collègues écologues ont ambitionné d'étendre le concept de résilience au-delà des frontières de l'écologie³⁷. Elle n'est dès lors plus considérée comme un attribut des écosystèmes mais plutôt comme une propriété caractérisant la coévolution des écosystèmes et des sociétés, rassemblés en un seul système aux frontières poreuses et fluctuantes. Considérant que la division entre les systèmes sociaux et les écosystèmes est arbitraire et artificielle, le chercheur parle désormais de système socio-écologique.

Un système socio-écologique est en mouvement permanent : « Les systèmes socio-écologiques [...] sont interconnectés dans un cycle permanent de croissance, accumulation, restructuration et renouvellement³⁸. » Les quatre phases caractérisant la dynamique des systèmes écologiques sont alors : la croissance rapide (r), l'équilibre stable (K), l'effondrement (Ω), et la réorganisation spontanée (α), menant ensuite à une autre phase de croissance au sein d'un cycle nouveau, avec une phase r similaire ou différente de la précédente (voir figure suivante).

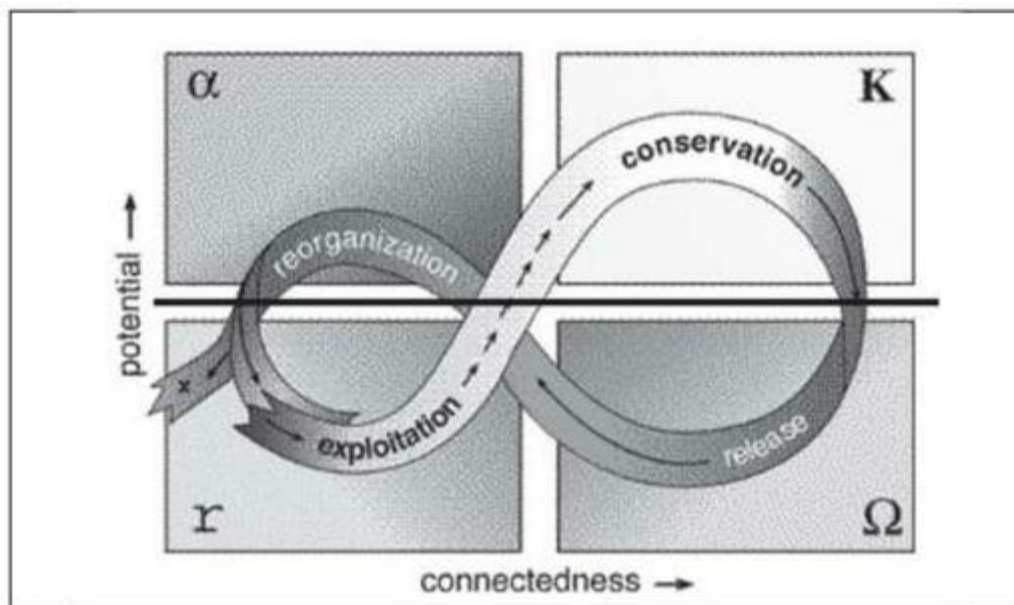
³⁴ Robert J Hommon, *Social Complex Adaptive Systems : Some Hawaiian Examples*, Santa Fe Institute Working Paper, Disponible sur : <http://www.santafe.edu/media/workingpapers/95-07-066.pdf>

³⁵ Pour plus de précisions sur les sociétés comme systèmes complexes adaptatifs, leur caractérisation, leurs évolutions et leur éventuel effondrement cf. Joseph Tainter, *The Collapse of Complex Societies*, Cambridge University Press, coll. « New Studies in Archaeology », 1990, 260p.

³⁶ Groupe de recherche explorant la dynamique des systèmes socio-écologiques.

³⁷ Jeremy Walker, Melinda Cooper, art. cité

³⁸ C.S. Holling, « Understanding the Complexity of Economic, Ecological, and Social Systems », art. cité.



39

L'extension de la théorie de la résilience écologique aux systèmes socio-écologiques ne s'accompagne pas d'une transformation notable de la définition du concept mais plutôt d'une naturalisation des évolutions sociales. Holling ne se contente plus de d'affirmer que les écosystèmes fluctuent de façon extrême ni que la gestion des ressources naturelles nécessite de prendre en compte les interactions complexes au sein des systèmes. Il soutient maintenant que tous les systèmes socio-écologiques sont sujets à des cycles adaptatifs permanents comprenant un effondrement et qu'ils présentent donc une tendance inhérente à la crise⁴⁰.

La « transformabilité », capacité d'un système à se réinventer

Brian Walker et C.S. Holling définissent finalement la résilience socio-écologique dans les années 2000 comme la « capacité d'un système à absorber un choc et à se réorganiser tout en conservant essentiellement les mêmes fonctions, structure, identité et feedbacks⁴¹. » L'ensemble des valeurs forge l'identité du système, les fonctions sont celles que le système prend en charge, la structure est celle dont le système se dote pour assumer ses fonctions et les capacités de réaction conditionnent sa capacité à s'adapter.

³⁹ Ibid.

⁴⁰ Jeremy Walker, Melinda Cooper, art. cité.

⁴¹ Walker, B., C. S. Holling, S. R. Carpenter, and A. Kinzig, « Resilience, adaptability and transformability in social-ecological systems », *Ecology and Society*, 9(2), 2004.

Cette résilience s'accompagne de plus d'un autre attribut important des systèmes socio-écologiques : la transformabilité. Il s'agit de la capacité du système à se réinventer totalement – i.e. à créer un système complètement différent à partir de l'ancien – lorsque les contraintes écologiques, sociales et donc politiques l'imposent. Ces deux attributs, pris ensemble, permettent selon Holling de rendre compte de la capacité des systèmes à résister mais aussi à se réorganiser totalement si le besoin s'en fait sentir.

A l'aune de ces réflexions, la résilience se définit comme la capacité du système à rester dans le même bassin d'équilibre. Le système change et évolue en permanence puisqu'il peut se déplacer sur le bassin et ne tend pas vers un unique point d'équilibre : il s'agit bien de la résilience écologique. Cependant cette définition exclut un bouleversement profond des caractéristiques du système, un changement de bassin d'équilibre, c'est-à-dire la capacité dynamique d'un système à se reconstruire.

Ce bouleversement radical apparaît en fait dans le concept de transformabilité. La transformabilité est la capacité du système à se réinventer totalement – i.e. à créer un système complètement différent à partir de l'ancien – lorsque les contraintes écologiques et sociales et donc politiques l'imposent. Il s'agit là de créer de nouveaux paysages de stabilité, de nouveaux bassins d'équilibre et de changer en profondeur les caractéristiques du système, c'est-à-dire sa fonction, sa structure, son identité et ses feedbacks.

Troisième attribut fondamental des systèmes socio-écologiques, l'adaptabilité désigne quant à elle la capacité des acteurs du système à influencer sur les quatre aspects de la résilience que sont la latitude, la résistance, la précarité et la panarchie. En éloignant le système d'un seuil, en éloignant un seuil du système ou en rendant le dépassement du seuil plus difficile, les acteurs impactent directement la résilience ainsi définie.

Exemples de transformations sociales

La distinction qu'a opérée Émile Durkheim entre les deux formes historiques de solidarités dans les sociétés, participe de cette conception de la multiplicité des régimes de fonctionnement des organisations sociales. Selon cette théorie, pendant les prémices de la révolution

industrielle, les sociétés occidentales sont passées de la solidarité mécanique à la solidarité organique⁴².

La solidarité mécanique se base sur une très faible division du travail, l'attachement au groupe passant par le partage de valeurs et d'une histoire commune. L'individualisme y est donc très fortement réfréné.

La solidarité organique quant à elle se base sur une forte division du travail. La cohésion du groupe passe alors par la complémentarité et l'interdépendance des tâches spécialisées. Le corporatisme et la différenciation individuelle qui en résulte encouragent l'individualisme.

Ce changement de conception de la cohésion du groupe et la réorganisation sociale concomitante constituent un excellent exemple du passage d'un régime de fonctionnement à un autre. Cet exemple n'est pas anodin, il est particulièrement intéressant dans le cadre d'une réflexion sur la résilience. En effet, en passant d'une organisation favorisant l'autonomie et la cohérence culturelle à une autre prônant l'interdépendance matérielle et l'individualisme, les sociétés occidentales ont mis à mal les garants de la résilience.

Le terme d'effondrement, souvent employé pour décrire l'impact potentiel de la fin du pétrole bon marché, est caractéristique de l'ampleur de la transformation sociale organisationnelle à venir. Il est probable que l'humanité assiste à l'implosion de l'économie mondiale due à l'énorme dépendance de ses systèmes aux énergies fossiles et à l'absence de substitut disponible⁴³. Les conséquences du pic pétrolier vont donc sûrement nous obliger à repenser en profondeur notre organisation sociale. Cela nous pousse à concevoir la société comme un système présentant plusieurs régimes de fonctionnement distincts.

Certaines perturbations majeures peuvent donc provoquer le passage d'un état à un autre par franchissement de seuils. L'économiste et démographe allemand Ernst Wagemann, en développant sa théorie des alternances, donne tout son sens à l'idée de multiplicité des équilibres et des régimes de fonctionnement des systèmes socio-écologiques. En effet, il identifie des seuils qui, une fois franchis, font subir à la population une mutation, notamment matérielle, profonde. Ce phénomène se traduit par une alternance entre une phase de sous-peuplement et une phase de surpeuplement dû aux variations du rapport entre population et

⁴² E. Durkheim, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 2007.

⁴³ Rob Hopkins, *Manuel de transition, de la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Les Éditions Écosociété, coll. « Guides Pratiques », 2010.

ressources économiques. L'idée de l'immuabilité des seuils est quelque peu dérangement mais le concept de mutation et la notion de multiplicité des régimes de fonctionnement de populations illustre bien notre propos⁴⁴.

Des sociétés figées dans leurs systèmes : trop de résilience crée l'inertie

Les sociétés peuvent devenir à ce point résiliente qu'elles en deviennent alors trop résistantes aux perturbations et incapables de réagir face à des chocs aussi créatifs et aléatoires que destructeurs. En effet, alors que les preuves de la fin des énergies fossiles et de la déplétion des matériaux abondent, les pouvoirs publics ne prennent pas les mesures nécessaires, comme si le changement de régime était perçu comme un danger plutôt que comme une solution. Ce phénomène délétère de résistance au changement empêche la société d'inventer de nouveaux paradigmes. Il peut être dépassé par la proposition de voix alternatives.

L'organisation sociale actuelle crée donc aussi des freins à la transformabilité. Dans un sens, elle est extrêmement résiliente puisqu'il est très difficile, sinon de changer de régime, ne serait-ce que d'en concevoir et proposer un autre. La société moderne est donc résiliente à cette contrainte endogène qu'est la résistance au changement. D'un certain point de vue, il serait intéressant de diminuer la résilience du bassin d'équilibre dans lequel nous nous trouvons afin de se donner la possibilité de réinventer un nouveaux paysage de stabilité résilients aux futurs chocs dramatiques que vont être la fin des énergies fossiles, le changement climatique global et les crises économiques et financières.

Tout l'enjeu de l'arbitrage entre résilience et transformabilité consiste finalement à identifier le moment où il est possible d'initier un changement transformatif avant qu'il soit trop tard pour échapper à un bassin d'équilibre devenu non désirable. Cette option sollicite la transformabilité du système.

L'équation est très complexe car les chocs qui s'abattent sur les systèmes socio-écologiques sont en grande partie non-identifiables. Il est alors très difficile de renforcer la résilience, puisqu'il faut réussir à trouver des leviers absolus de résilience, efficaces face à un choc quelconque.

⁴⁴ Braudel Fernand. *La démographie et les dimensions des sciences de l'homme*. Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 15e année, N. 3, 1960. pp. 493-523, disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_0395-2649_1960_num_15_3_421623.

Il est très délicat d'arbitrer entre le renforcement de la résilience, en l'état, face à des chocs inconnus et simultanément la mise en place de leviers de transformabilité à actionner si le besoin s'en fait sentir. Il s'agira donc d'identifier des leviers qui favorisent l'adaptabilité et la résilience face aux chocs (seuils) identifiés et qui stimule aussi notre transformabilité.

Les leviers de la résilience et de la transformabilité

S'il fallait être critique à propos de la théorie de Holling concernant les bassins d'équilibre et les paysages de stabilité, d'aucuns pourraient avancer que les évolutions et les transformations des systèmes socio-écologiques ne sont pas discrètes – i.e. ils ne passent pas subrepticement d'un équilibre à l'autre – mais plutôt continues. La recherche d'un nouvel équilibre se fait effectivement à tâtons, en expérimentant. En réalité, les jeux d'échelles sont tellement complexes au sein des systèmes socio-écologiques, qu'il est très difficile d'affirmer ce qui doit être en renforcé en termes de résilience et à quelle échelle. La pérennisation des systèmes socio-écologiques est un processus long et complexe qui passe par un subtil mélange entre stabilisation de ce qui doit l'être (renforcement de la résilience) et transformations profondes (transformabilité) du reste. Cela signifie aussi qu'il est très difficile de distinguer clairement la frontière entre résilience et transformabilité.

Les leviers suivants, identifiés par des chercheurs tels que Brian Walker⁴⁵, sont censés permettre de renforcer la résilience sans endommager la transformabilité. Ils sont gages de résilience et de transformabilité.

- **Diversité**

Pour un système donné, cette diversité est fonction du nombre d'éléments qui composent ce système et du nombre de fonctions qui sont assurés au sein du système. La façon dont les différents éléments sont reliés entre eux est de plus très importante, ainsi, la diversité dépend aussi du nombre de fonctions que chaque élément assure au sein du système et du nombre d'éléments qui assurent une même fonction. Pour résumer,

⁴⁵ Brian Walker, David Salt, *Resilience Thinking: Sustaining Ecosystems And People in a Changing World*, Island Press, 2006.

chaque élément doit avoir plusieurs fonctions et chaque fonction doit être remplie par plusieurs éléments.

La diversité, c'est aussi la diversité entre les systèmes et les sous-systèmes. Les solutions qui fonctionnent pour les uns ne fonctionnent pas nécessairement pour les autres. C'est donc aussi la diversité des réponses qui peuvent être apportées à un même problème. C'est pourquoi il est très important que les différentes communautés locales développent des réponses adaptées et personnelles même face à des problèmes globaux.

Le système (la communauté socio-écologique) présentera donc une « bonne » diversité si il y a :

- diversité des individus qui composent la communauté
- diversité de leurs fonctions au sein de la communauté
- diversité des individus qui assurent une même fonction et diversité des méthodes qu'ils adoptent
- diversité des types de réponses que l'on est capable d'apporter à un même problème
- diversité des ressources naturelles disponibles (que ce soient des sources d'énergie, des espèces locales, de l'eau etc.)

- **Modularité**

Un système est dit modulaire si chaque élément du système peut continuer à fonctionner en cas de choc grave touchant le tout. Les systèmes modernes sont quant à eux de plus en plus interconnectés ce qui favorise la propagation des effets néfastes des chocs. Il s'agit donc ici d'une certaine façon d'agencer les composantes du système entre elles afin de limiter la diffusion des chocs et de garantir le fonctionnement d'une majorité des éléments du système. Un système modulaire possède donc une pluralité de sous-systèmes qui sont bien évidemment connectés mais relativement autonomes les uns par rapport aux autres. Dans une telle structure, les parties du système peuvent s'auto organiser plus efficacement en situation de choc et réduire ainsi la vulnérabilité des réseaux.

- **Réactivité (proximité des rétroactions)**

Plus les liens sont courts, plus la réactivité est forte, c'est pourquoi il faut favoriser la proximité des rétroactions. Nos macrosociétés, avec leurs processus très longs et très étalés dans l'espace, présentent une réactivité

très faible. Walker and Salt ont ainsi écrit: « les gouvernances centralisées sont susceptible d'affaiblir les capacités de réaction. Lorsque le temps de réaction s'allonge, la probabilité augmente d'atteindre un seuil de réaction sans être capable de le détecter à temps⁴⁶. »

Raccourcir les boucles de rétroaction permet de plus de rapprocher les actes de leurs conséquences. Ainsi, lorsque les acteurs vivent de sources d'énergie proches, ils ont davantage conscience de leur consommation en partie parce qu'ils vivent près des sites de production. La boucle de rétroaction est raccourcie. Cette proximité des rétroactions permet notamment de rompre avec le camouflage des effets pervers du développement technologique. En effet, la délocalisation des effets néfastes de l'exercice de la puissance, rend la société aveugle à sa dépendance totale dans les énergies fossiles. Il existe donc dans la société thermo-industrielle⁴⁷ un mur de protection intellectuelle de l'hypocrisie sociale, une occultation qui nous permet de fermer les yeux sur ce qui est considéré comme du ressort des experts⁴⁸. Les acteurs ne perçoivent donc ni le système qui fait exister les objets techniques ni son coût. Il est possible d'y remédier en favorisant la proximité des rétroactions.

⁴⁶ Brian Walker, David Salt, *Resilience Thinking: Sustaining Ecosystems And People in a Changing World*, Island Press, 2006.

⁴⁷ Chez Alain Gras, la société moderne est qualifiée de thermo-industrielle parce qu'elle est entièrement fondée sur la puissance du feu – i.e. la combustion des énergies fossiles - et dépendante de lui.

⁴⁸ Alain Gras, *Le Choix du feu. Aux origines de la crise climatique*, Fayard, 281 p., 2007.

Encadré n° 1 : Résilience alimentaire à Totnes (Grande Bretagne)

Dans le contexte de la production agricole par exemple, le renforcement de la résilience locale passe clairement l'application de ces critères. La relocalisation et la décarbonisation de la production alimentaire sont deux des étapes fondamentales de la préparation des collectivités locales à l'ère post carbone puisqu'elles seules sont garantes de la sécurité alimentaire à long terme.

La relocalisation n'est possible qu'à condition d'impliquer les citoyens non professionnels et de (re)mettre à l'ordre du jour le concept d'auto-alimentation grâce à des lieux de maraîchage communautaire et à des paysages comestibles. Le jardin devient alors plus qu'un simple lieu de production alimentaire. Il se métamorphose un véritable laboratoire de techniques horticoles et agricoles respectueuses de l'environnement, favorise et dynamise les échanges sociaux, embellit le paysage urbain et périurbain et améliore la biodiversité locale. La décarbonisation de l'agriculture passe quant à elle par la réduction drastique de la taille des circuits alimentaires et l'affranchissement des techniques agricoles dites *intensives*, très consommatrices d'espace et d'énergie fossile et grande destructrice des sols. Il existe déjà des alternatives, certaines déjà opérationnelles, d'autres encore à l'état d'expérimentation. La permaculture appliquée à l'agriculture¹ permet par exemple, grâce à une main d'œuvre importante, de créer des microfermes très productives sur des espaces réduits (ruraux ou périurbains, publics ou privés, à l'abandon ou non valorisés). La permaculture permet même de se passer totalement des intrants artificiels – pesticides et engrais - et de réduire au maximum l'utilisation des énergies fossiles en privilégiant notamment la traction animale. La résilience alimentaire est ainsi renforcée par la diversification des cultures et des modes de production, par la substitution de productions locales modulaires au marché agricole mondialisé et par le raccourcissement des rétroactions.

A Totnes, pour renforcer la résilience alimentaire dans le cadre du mouvement de transition local, un programme réalloue des parcelles inutilisées à des habitants pour une production et une consommation familiale et communautaire. Un autre groupe a choisi d'intégrer des plants potagers à des aménagements paysagers dans la ville afin de créer des paysages comestibles. Ils sont principalement constitués de plantes ligneuses (arbres à noix, arbustes, arbrisseaux) et de plantes vivaces comestibles et non pas de plantes annuelles. En ce qui concerne l'expérimentation de nouvelles pratiques agricoles, la Ferme du Bec-Hellouin dans l'Eure expérimente depuis 2008 la permaculture appliquée à l'agriculture. Son modèle écologique fondé sur la régénération continue de la fertilité des sols permet de mettre en pratique un ensemble de solutions inspirées du fonctionnement des écosystèmes naturels pour produire en abondance des fruits et légumes sains, pratiquement sans recours aux énergies fossiles et sans intrants. L'association *Terra Vitae*, en association avec la ferme du Bec, propose quant à elle d'accompagner et de conseiller le développement de microfermes en permaculture. Elle met en place des accompagnements individuels et des actions de formation concernant notamment l'installation, la législation et la réglementation. Il existe donc déjà en France des structures accompagnant la transition dans sa tentative de renforcement de la résilience locale.

• Innovation

Les systèmes socio-écologiques doivent pouvoir adapter en continu leurs organisations sociales et territoriales, leurs modèles économiques etc. Pour ce faire, les capacités d'innovation et de créativité sont primordiales. Plus les acteurs seront à-même d'innover dans des voies diverses et variées, plus le système sera à même d'apporter des réponses optimales aux chocs auxquels il sera confronté, et plus grande sera sa capacité de rebond.

Il existe cependant des freins certains à l'innovation. La croyance quasi mystique en la croissance, par exemple ou encore la résistance au changement sont autant de barrières mentales qui nous empêchent d'inventer ou même d'envisager de nouvelles façon de vivre ensemble. La notion d'évolutionnisme de l'histoire et des techniques est encore très présente dans notre imaginaire, imaginaire dans lequel le supermarché d'un centre commercial est l'évolution logique de l'épicerie de quartier qui est elle-même l'évolution logique du marché de campagne etc.

Tant que nos réflexions seront enclavées dans le statu quo de nos croyances économiques et sociales, nous aurons beaucoup de mal à stimuler notre créativité dans le domaine de l'organisation sociale. Il faut donc réussir à déconstruire le discours dominant et se décider à envisager de nouvelles trajectoires sociétales. Il en va de notre capacité à innover, nous adapter et nous transformer.

2. Champ idéologique de la résilience

L'extension de la théorie de la résilience écologique aux sciences sociales s'accompagne, on l'a vu, d'une naturalisation équivoque des évolutions sociales. Elles sont alors sommées de mimer les processus adaptatifs cycliques permanents attribués par Holling aux écosystèmes.

Bien qu'issue des sciences naturelles, la résilience, lorsqu'elle est appliquée aux systèmes sociaux écologiques, est emprunte d'une multitude de présupposés qui lui confèrent une portée politique et économique indéniable. N'en déplaise aux écologues, l'utilisation opérationnelle du concept n'est pas « neutre ».

Naturalisation des crises

La théorie de la résilience attribue deux caractéristiques fondamentales aux systèmes socio-écologiques concernés : l'imprévisibilité et la décentralisation de la responsabilité.

L'imprévisibilité s'applique à deux objets. D'abord aux perturbations auxquelles les systèmes socio-écologiques font face mais aussi à la façon dont ils se réorganisent spontanément après ces perturbations⁴⁹ (phase α , voir fig.1). Ni prévision ni prospective ne sont alors possibles pour les systèmes complexes considérés par les discours de la résilience. Les chocs et les crises deviennent donc aussi inévitables que naturels au sein des sociétés sujettes à des cycles adaptatifs permanents.

Par ailleurs, les systèmes socio-écologiques sont conçus comme des réseaux d'acteurs entretenant des relations complexes et s'auto-organisant naturellement. On reconnaît là une conception analogue à celle de la théorie du marché spontanément autorégulateur prônant le retrait de l'État en faveur des agents privés. La pensée résiliente appliquée aux

⁴⁹ C.S. Holling, « Understanding the Complexity of Economic, Ecological, and Social Systems », art. cité.

sociétés implique de la même manière un retrait de l'État et du processus politique traditionnel vers un renforcement du rôle des « communautés » et une décentralisation de la responsabilité.

La manière dont les discours de la résilience considèrent l'adaptation au changement met l'accent sur l'inévitabilité des crises tout en acceptant cette fatalité. Les crises sont inhérentes au système, elles sont inévitables et même souhaitables dans la mesure où elles stimulent la créativité des acteurs socialement responsables, de moins en moins identifiés avec les pouvoirs politiques.

Ce point de vue permet de comprendre en l'occurrence l'évolution des réponses politiques apportées par les institutions internationales au changement climatique. Les deux approches traditionnelles sont la mitigation et l'adaptation.

La mitigation se base sur une conception du climat comme un ensemble de processus à maîtriser dans le but d'atteindre un équilibre stable. L'adaptation quant à elle se focalise sur la variabilité et la flexibilité des écosystèmes et des communautés face aux conséquences imprévisibles d'un changement climatique devenu inévitable.

La part anthropogénique⁵⁰ du changement climatique est aujourd'hui actée. Dans ce contexte, l'adaptation est devenue le paradigme dominant des principaux organes internationaux de lutte contre le changement climatique. Le concept d'adaptation, alors synonyme de survie sur le long terme, dépend éminemment de la résilience. Les deux notions sont inextricablement liées malgré leurs trajectoires indépendantes⁵¹. Il est intéressant de voir comment l'évolution de la réponse au changement climatique suit celle de la gestion des ressources naturelles, en passant du paradigme de l'équilibre stable à celui de la « variabilité », hérité du passage à la théorie des systèmes complexes adaptatifs.

Le glissement de la lutte contre le changement climatique vers la préconisation de la résilience locale a permis aux États et aux institutions internationales de se dédouaner des échecs de la mitigation et de reporter la responsabilité sur les citoyens. L'adaptation et la résilience ont totalement éclipsé la mitigation comme stratégie de court terme pour s'attaquer au changement climatique : le changement climatique est devenu une fatalité et la résilience sert ce discours dé-culpabilisateur pour les dirigeants.

⁵⁰ Qui est causé ou généré par l'être humain. On parle souvent de la surproduction anthropogénique de gaz à effet de serre.

⁵¹ Tori L. Jennings, art. cité.

Une nouvelle parure du néolibéralisme ?

Dans le contexte du changement climatique, Tori L. Jennings a montré comment le discours de la résilience pouvait exister comme processus de mondialisation et favoriser en particulier l'approche néolibérale du retrait de l'État et du déplacement sur l'individu de la responsabilité face aux problèmes sociaux et environnementaux⁵².

Le discours de la résilience entraîne d'autres conséquences qui ont trait au néolibéralisme, notamment la privatisation du risque et la financiarisation de la biosphère. Le géographe Samuel Rufat a en effet signalé comment la reconstruction de la Nouvelle Orléans après Katrina pouvait être considérée comme un symbole de « la privatisation de la gestion des risques, de la substitution des entreprises aux collectivités et aux états dans la gestion des catastrophes⁵³. » En présentant le chemin vers la résilience comme une garantie de revitalisation économique du territoire, les autorités fédérales ont créé un nouveau marché au sein duquel la résilience et la reconstruction sont devenues des débouchés économiques classiques. Les entreprises privées se sont substituées aux entités politiques dans la gestion du risque.

En outre, la privatisation de la gestion des risques s'accompagne de son corollaire dans la gestion des ressources naturelles : la financiarisation des écosystèmes. En effet, le discours de la résilience est proche de l'environnementalisme néolibéral qui conçoit la destruction des écosystèmes comme un problème de sécurité globale pour lequel l'unique solution est la financiarisation de la biosphère et la privatisation des « services écosystémiques⁵⁴ ».

Résilience et darwinisme social

L'approche systémique de la résilience l'éloigne des préoccupations pourtant nécessaires et propre aux univers sociaux : la prise en compte des inégalités et de la justice sociale.

La rapide reconstruction de la Nouvelle-Orléans après Katrina, quelques fois présentée comme un modèle de résilience, a conduit à une transformation de la ville qui a vu disparaître les logements sociaux et les

⁵² Ibid.

⁵³ Samuel Rufat, *Critique de la résilience pure*, REGARDS-CNRS [prépublication en ligne], [consulté le 13/09/012]. Disponible sur : <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00693162>.

⁵⁴ Jeremy Walker, Melinda Cooper, art. cité.

services publics au profit d'institutions privées destinées à une nouvelle classe aisée, à l'origine peu représentée dans la ville⁵⁵. Il s'agit là d'une transformation sociale radicale qui est le résultat de l'effort privé de reconstruction, lequel n'a pas intégré d'objectifs sociaux. La question des inégalités sociales est ainsi souvent laissée de côté par la réflexion sur la résilience.

De plus, en permettant la distinction entre les sociétés assez résiliente pour survivre aux désastres et celles qui ne le sont pas assez (ou trop) et qui sont amenées à disparaître, le discours de la résilience rappelle les lois darwiniennes de l'évolution. Dans ses travaux Holling mentionnait déjà les sociétés dont la résilience est beaucoup trop endommagée qui, comme certains écosystèmes n'ont plus la capacité à se réorganiser et ne pourront perdurer⁵⁶.

Aujourd'hui par exemple, les opérations de labellisation des villes résilientes se multiplient⁵⁷. Il s'agit là de vanter les mérites des initiatives locales des villes qui sauront survivre aux catastrophes et de jeter le discrédit sur les autres qui sont susceptibles de disparaître si elles ne font pas l'effort de s'adapter dans cet état de crise permanent. La résilience peut ainsi devenir un critère sélectif du darwinisme social.

Une vision conservatrice ?

Melinda Cooper a démontré comment Holling avait cherché à développer une théorie de l'accumulation du capital – qu'il soit financier, organisationnel ou biophysique – qui se démarque de la temporalité continue de l'économie politique classique pour mettre l'accent sur l'état de crise permanent des systèmes complexes adaptatifs. Elle construit un parallèle avec la philosophie de l'économiste libéral Friedrich Hayek, les dynamiques du marché autorégulé et l'évolution sociale spontanée⁵⁸. En ce qui concerne la gestion urbaine par exemple, le discours de la résilience, en mettant l'accent sur l'adaptation aux contraintes environnementales et économiques, exclue de fait les questions politiques

⁵⁵ Samuel Rufat, art. cité.

⁵⁶ Jeremy Walker, Melinda Cooper, art. cité. p. 20.

⁵⁷ Depuis 2010, l'UNISDR (United Nation's office for disaster risk reduction) a commencé à reconnaître les « champions de la résilience », des individus qui usent de leur pouvoir politique afin de renforcer la résilience de leurs régions.

⁵⁸ Jeremy Walker, Melinda Cooper, art. cité.

de pouvoir et de représentation⁵⁹. La promotion de la résilience telle qu'elle est faite dans les textes et discours institutionnels ne conduit donc pas nécessairement à une transformation en profondeur de l'organisation sociale des communautés visée. Au contraire, le concept est souvent employé dans une logique néolibérale qui régit déjà mondialement les modes de vies et les échanges de nos sociétés, il sert alors les structures existantes du pouvoir.

De plus, la résilience véhicule l'idée que les systèmes socio-écologiques s'auto-organisent naturellement et donc que les institutions et les réseaux existants sont « naturels » et harmonieux⁶⁰. La pensée résiliente renforce les structures de pouvoir qui sont légitimées par cet « ordre naturel ».

Holling est en réalité parti d'une position très critique vis-à-vis de la gestion « top-down » classique des ressources écologiques pour parvenir à une pensée en accord avec les théories néolibérales de management de la biosphère et de gestion du risque qui consacre la « destruction créative⁶¹ ». La résilience n'est plus un outil de remise en question de l'ordre établi, elle est conservatrice parce qu'elle pousse au maintien de l'ordre néolibéral en vigueur.

La pensée résiliente telle qu'elle se développe aujourd'hui aux seins des discours officiels est donc bien plus conservatrice qu'elle n'y paraît. Elle est politique puisqu'elle contribue à la permanence du statu quo des rapports de force et de domination au sein des systèmes sociaux considérés. L'approche de la résilience permet donc de décrire les systèmes socio-écologiques mais néglige la signification des normes et des relations de pouvoir dans les sociétés humaines.

Un concept hors-sol ?

Après avoir balayé la théorie de la résilience, après avoir détaillé la popularité de la notion, ses fondements idéologiques et ses présupposés sémiologiques, il est temps de mettre ces réflexions de côté et d'interroger l'opérationnalité du concept.

⁵⁹ Danny MacKinnon, Kate Driscoll Derickson, « From resilience to resourcefulness : A critique of resilience policy and activism », *Progress in Human Geography*, publié online avant impression le 8 août 2012.

⁶⁰ Ibid.

⁶¹ Jeremy Walker, Melinda Cooper, art. cité. P. 22.

La théorie de la résilience demeure abstraite et il est difficile d'expliciter sa signification en termes pratiques. De plus, son application opérationnelle est très sujette aux luttes de pouvoir existantes, ce qui sape le caractère innovant du concept. Les effets politiques et économiques du discours de la résilience peuvent donc à terme se révéler contre-productifs pour les communautés vulnérables⁶².

La labellisation de la résilience débouche par exemple souvent sur des solutions techniques et technologiques auxquelles elle est sensée se substituer.

L'« Environmental Agency » britannique par exemple, a mis en place un plan visant à renforcer la résilience du « Thames Gateway », un territoire sujet à de fortes inondations lors des crues de la Tamise. Dans un contexte post-Katrina, le programme affichait l'ambition de proposer une approche de la gestion du risque basée sur la résilience et se démarquant radicalement du renforcement classique des infrastructures lourdes de protection⁶³. Mais les préconisations finales du plan furent essentiellement technologiques : renforcer la « Thames Barrier⁶⁴ » et construire une nouvelle barrière plus performante à l'horizon 2070⁶⁵. Loin de proposer des alternatives au paradigme classique de la gestion du risque, le plan en est donc resté aux réponses traditionnelles, qui n'ont pas trait à la résilience mais plutôt à la résistance frontale. Il est intéressant de remarquer que les assureurs ont été les premiers défenseurs de la stratégie de l'investissement lourd dans la protection⁶⁶ : sous couvert de résilience novatrice, on renforce les structures existantes du pouvoir néolibéral qui sert dans ce cas précis les intérêts des compagnies privées d'assurances.

Laissons de côté les implications politique et économique des discours de la résilience et posons nous la question suivante : nos sociétés

⁶² Tori L. Jennings, art. cité.

⁶³ Stéphanie Beucher, « Renouvellement urbain et développement durable de l'Est londonien : vers la mise en place de territoires résilients au risque d'inondation ? », dans Géraldine Djament-Tran et Magali Reghezza-Zitt (dir.), *Résilience urbaines : Les villes face aux catastrophes*, Le Manuscrit, 2012.

⁶⁴ La barrière de la Tamise est la deuxième plus grande barrière anti-inondations du monde. Elle est située en aval du centre de Londres.

⁶⁵ Pour plus d'informations sur les recommandations du plan voir : http://a0768b4a8a31e106d8b0-50dc802554eb38a24458b98ff72d550b.r19.cf3.rackcdn.com/LIT7540_43858f.pdf

⁶⁶ En conditionnant l'assurance des nouvelles maisons à l'investissement massif dans les infrastructures de protection. Pour de plus amples informations sur le sujet, cf. Stéphanie Beucher, *Ibid.*

industrielles sont-elles résilientes ? Tenter d'y répondre nous met face aux limites du concept en tant qu'outil concret et fonctionnel. En effet, il apparaît impossible de déterminer si un système est résilient tant qu'il n'a pas subi un choc et tant qu'il n'a prouvé sa capacité à l'encaisser et à se réorganiser selon les modalités exprimées dans la définition d'Holling. Si nous ne pouvons ni prévoir la perturbation, ni imaginer l'adaptation qui en résultera, nous sommes alors dans l'incapacité de juger « a priori » de la résilience du système. L'idée même de résilience semble ne pas pouvoir précéder la catastrophe, l'évaluation de la résilience du système ne pourra être que rétrospective. Le concept de résilience « absolue⁶⁷ » n'est donc pas opérationnel.

Pourtant les mouvements de transition se saisissent du concept et semblent réussir à le rendre opérationnel afin de mettre en œuvre la relocalisation des productions alimentaire et énergétique pour se prémunir des conséquences du pic pétrolier.

C'est d'abord parce qu'ils ont réussi à combler l'intervalle de dissonance entre le discours de la résilience sans contexte et l'expérience qu'ils en font localement. En effet, la résilience des institutions peut être rapprochée de ce qu'appelle Éric Chauvier une « forme de langage sans contexte », c'est-à-dire un concept qui va au-delà de notre capacité à expérimenter le monde social⁶⁸. Trop abstraite, trop complexe, trop absolue, la résilience des institutions laisse la place à une expérimentation pratique du concept ainsi transformé en résilience « conjoncturelle ».

Tout comme Amartya Sen l'a montré pour la justice, il est impossible de dégager des critères universels de résilience. Ce dernier a en effet développé une idée de la justice en se détachant de la Théorie de la justice de John Rawls. Selon ce dernier, il est possible de concevoir des institutions parfaitement justes et qui plus est qui le seraient dans toute société.

Au lieu de chercher à spécifier ce qu'est « le juste » en soi et à créer des institutions garantes de la justice universelle, Amartya Sen cherche plutôt des critères conjoncturels permettant de déterminer si tel changement social particulier est « moins injuste » qu'un autre dans un contexte particulier lui aussi.

⁶⁷ J'appelle résilience absolue cette tentative de dégager des critères de résilience efficaces contre tout type de menace imprévisible.

⁶⁸ Éric Chauvier, *Anthropologie de l'ordinaire, Une conversion du regard*, Anacharsis, coll. « Essais », 2011, p. 158-159.

Il en va de même pour la résilience. Il n'existe pas une résilience absolue mais plutôt différents choix politiques face aux perturbations prévues ou imprévues, qui mobilisent des conceptions parfois antagonistes de l'évolution sociale désirable. La résilience sera conjoncturelle ou ne sera pas.

3. Mouvement de transition, municipalisme et biorégions : les voies de la résilience des collectivités

Les villes laboratoires des mouvements de transition

Les mouvements de transition ont compris que la résilience ne serait opérationnelle qu'à deux conditions. Tout d'abord par la contextualisation du problème, en délimitant dans l'espace le système que l'on veut rendre résilient et en identifiant précisément les perturbations auxquelles il nous faudra faire face. Ensuite, par l'exercice de prévision/prospective, exercice théorique indispensable et pourtant illogique du point de vue néolibéral de l'évolution chaotique des systèmes complexes adaptatifs.

Le *Manuel de transition* de Rob Hopkins entre totalement dans ce cadre puisqu'il prend la forme d'une prévision de l'évolution de « communautés locales » britanniques après le pic pétrolier. La résilience conjoncturelle, en limitant son champ d'application à un système donné et à des chocs identifiés évite certains écueils et devient un concept proprement opérationnel et saisissable par tous.

La résilience conjoncturelle sert pratiquement les mouvements de transition qui, par leur volonté de créer des économies locales opérant dans les limites écologiques et de renforcer les liens de soutien inter et intra communautaires sont anticapitalistes. En s'auto-organisant, ils ont pris de court le désengagement des pouvoirs publics et ont ainsi réussi à éviter les écueils néolibéraux de la théorie de la résilience : privatisation du risque, financiarisation de la biosphère, la tentation du darwinisme social, injonction à l'adaptation et in fine justification de la loi du plus fort.

Encadré n° 2 : Circuits courts énergétiques en Centre-Bretagne (France)

Les productions nucléaires ou thermiques très centralisées vont contre l'autonomie énergétique, gage de résilience locale. Au risque de répercussion d'une panne à l'ensemble du réseau s'ajoute les pertes colossales sous forme de chaleur lors de la production (environ 70% de l'énergie produite en France) et du transport. Enfin, la déconnexion de la production et de la consommation de cette énergie en apparence illimitée, souvent diffusée via une coûteuse toile de béton et de métal, déresponsabilise totalement les citoyens qui n'ont aucune idée des contraintes de fonctionnement du macro-système énergétique. Pour changer cet état de fait, les mouvements de transition proposent une approche pratique de la résilience énergétique, basée sur le renforcement des trois critères que sont la diversité, la modularité et la réactivité. La répartition sur tout le territoire de productions diverses d'énergie renouvelable (éolien, solaire, biomasse, hydraulique, méthanisation etc.) permet ainsi d'augmenter considérablement la fiabilité par le foisonnement géographique : il y a autonomie du système local en cas d'incident majeur sur le réseau. La diversité et la modularité, garantes de la résilience locale sont ainsi renforcées.

Les circuits courts énergétiques sont une clé de la résilience car cela permet d'une part de minimiser les déperditions et d'autre part de responsabiliser la population en lui permettant de s'approprier les outils de production énergétique - grâce notamment aux investissements citoyens. La réactivité - ou proximité des rétroactions - est ainsi renforcée et permet aux consommateurs de devenir aussi producteurs et de réajuster en continu la production énergétique locale. Cette démarche permet de garantir l'autonomie énergétique, l'ancrage local, le caractère non spéculatif, la protection de la nature, la gouvernance démocratique participative, l'économie sociale et solidaire etc.

La communauté de communes du Mené (Centre-Bretagne, France) a produit et implémenté un plan d'action global visant à maximiser l'autonomie énergétique du territoire en y intégrant une démarche citoyenne centrale. En ce qui concerne la production locale d'énergie renouvelable, on pourra citer des projets de méthanisation collective (regroupées dans la CUMA Mené Énergie), de déchiquetage de bois pour les chaufferies collectives et individuelles (bois des haies du territoire et de 27 km² de forêts) et du parc éolien des Landes du Mené (projet participatif d'investissement local avec 120 familles investisseuses dans 7 CIGALES). Il s'agit là d'un bon exemple de renforcement de la résilience énergétique locale.

Mais bien que les mouvements de transition soient des laboratoires de développement de visions alternatives de relations sociales, les chercheurs ont remarqué que cette sphère d'action a tendance à opérer à travers un « localisme inclusif » profondément apolitique et pragmatique⁶⁹. L'impératif de transition peut faire disparaître la politique comme focus principal lors du processus de transformation de l'organisation sociale.

En souhaitant rester en marge du débat politique, les initiatives de transition n'apportent par exemple pas de réponse au changement climatique global. Hors les fruits de n'importe quel effort local seront balayés par les conséquences écologiques des scénarios politiques et économiques « business as usual⁷⁰ ». En abandonnant la lutte politique les mouvements de transition se focalisent donc eux aussi sur l'adaptation locale et ne porte pas de regard réflexif sur les causes politiques et économiques profondes du changement climatique global.

Ce caractère apolitique et anti-conflictuel tend à exclure du débat le problème des justices sociale et environnementale. Et il est alors possible

⁶⁹ Danny MacKinnon, Kate Driscoll Derickson, art. cité.

⁷⁰ Trapese Collective, *The rocky road to a real transition: The Transition Towns Movement and what it means for social change*, 2008, disponible sur : <http://trapese.clearerchannel.org/resources/rocky-road-a5-web.pdf>.

d'envisager des systèmes résilients qui ne favorisent pas le bien commun. Une dictature ou un despotisme local peut être considéré comme résilient.

La convivialité, modalité sociale de la résilience

L'idée d'Ivan Illich selon laquelle la survie, l'équité et la justice sont rendus possible par la mise en place d'une structure conviviale de l'outil est particulièrement pertinente dans le cadre de cette réflexion. En effet, ces sont des valeurs qui sont identifiées comme essentielles lorsqu'il s'agit de (re)faire société. Selon cette théorie, les outils conviviaux se caractérisent par leur vocation à servir la société et par le fait qu'ils peuvent être utilisés spontanément et volontairement par tous ses membres

Dans sa société conviviale (société de l'outil convivial en réalité), Illich propose donc de « [...] substituer à une valeur technique une valeur éthique, à une valeur matérialisée une valeur réalisée. » Il explique de plus que « conviviale est la société où l'homme contrôle l'outil », outil qui doit pourvoir aux besoins de développement et d'épanouissement des individus.

Une entreprise collective conviviale dessinerait donc ses outils et limiterait leurs dimensions afin de préserver les trois valeurs essentielles identifiées par Illich, à savoir la survie, l'équité, l'autonomie créatrice. La survie est la condition de l'équité qui est elle-même une condition du travail convivial. Travail convivial qui est défini par l'autonomie créatrice qui englobe les deux autres valeurs.

D'après Illich, « [...] seule une structure conviviale de l'outil peut conjuguer survie et équité. », deux valeurs que nous avons identifiées comme fondamentales pour une communauté résiliente visant à faire société.

Le municipalisme de Bookchin

Pour Murray Bookchin, il faut remettre le processus de civilisation au cœur de notre projet de société. Cela correspond selon lui à la politisation, c'est-à-dire à « la transformation de la masse en un corps politique délibératif, rationnel et éthique ». Ce processus de politisation va de pair avec un processus de formation et d'épanouissement de l'individu. Cette réflexion s'insère donc parfaitement dans le projet du vivre ensemble puisqu'il est primordial de confiner la violence et d'assurer la cohésion de la collectivité. Cela recoupe effectivement l'objectif que Murray Bookchin

visée avec sa théorie du municipalisme parlementaire, c'est-à-dire : « arriver pacifiquement à une communauté de vues [...] »⁷¹.

Faire société passe aussi par un changement radical de paradigme économique. En effet, pour promouvoir des valeurs telles que l'équité et la justice, Bookchin insiste sur la nécessité de remplacer l'économie de marché par une économie locale et éthique, caractérisée par des principes de réciprocité, d'indépendance et d'égalité. Il introduit ainsi le principe du « De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins ».

L'auteur établit enfin une liste des critères d'une communauté de démocratie directe sans état, décentralisée et autogérée. Le municipalisme libertaire se décline selon lui en : une société libératrice, une éthique non hiérarchique, une unité des diversités, une auto-éducation, une autogestion, la complémentarité et l'entraide. En privilégiant une définition politique – plutôt que sociale ou étatique – du vivre ensemble, il montre qu'il est possible de créer des assemblées populaires dans un lieu, à la fois de discours, de rationalité partagée, de libre expression, de mode de prise de décision radicalement démocratique. Le renforcement de la résilience ne passe pas nécessairement par la promotion de la disparition de l'état mais certains des critères du municipalisme autogéré de Bookchin pourraient bien être ceux de la résilience politique.

⁷¹ Murray Bookchin, *Pour un municipalisme libertaire*, Atelier de Création Libertaire, 2003.

Encadré n° 3 : Le « Bristol Pound », exemple de résilience économique

La création de monnaies alternatives renforce la résilience économique locale. En favorisant la production et la consommation locale et en permettant ainsi la création de marchés locaux modulaires, elles permettent de relocaliser l'économie tout en s'affranchissant de la volatilité des prix sur les marchés internationaux. Les initiatives se multiplient partout dans le monde sous différentes formes mais en visant toujours un modèle d'entrepreneuriat particulier, celui de la petite entreprise, des commerçants et des artisans.

A Bristol (Royaume-Uni) par exemple, un groupe de volontaire engagé dans la transition a créé le « Bristol Pound », une monnaie locale complémentaire conçue pour renforcer l'économie locale et soutenir les entreprises locales indépendantes. Lancé en septembre 2012, le « Bristol Pound » est unique pour plusieurs raisons. Il s'agit d'abord de la première monnaie locale britannique opérationnelle à l'échelle d'une grande ville. C'est aussi la première à disposer de comptes électroniques gérés par une institution financière locale (la Bristol Credit Union). Enfin c'est la première fois que les citoyens ont la possibilité de payer leurs impôts en monnaie locale ! Cette initiative qui a pris la forme d'une entreprise sociale à but non lucratif tend à prouver que le renforcement de la résilience économique est aussi possible pour les grandes villes.

A Toulouse, une monnaie locale éthique et citoyenne a vu le jour en mai 2011 : le Sol-Violette.

Les commerçants ne peuvent entrer dans le réseau qu'à condition justifier une activité responsable et solidaire. La monnaie permet par exemple de favoriser le commerce équitable, les productions biologiques locales, l'économie sociale et solidaire etc. Il s'agit de plus d'une monnaie fondante c'est-à-dire qu'elle perd de sa valeur au bout d'un certain temps et est donc non capitalisable. Les sols déposés dans deux établissements financiers de Toulouse ne sont pas placés en bourse, ils ne peuvent être utilisés que pour financer des projets solidaires dans la ville. Aujourd'hui l'expérience est en passe de devenir une alternative concrète avec près de 50 000 Sols Violette en circulation à Toulouse pour 600 utilisateurs et un chiffre d'affaire annuel évalué à 200 000 euros. Les monnaies alternatives peuvent donc avoir une forte visée sociale en plus de l'approche résiliente.

L'échelle de la résilience et modularité des biorégions

Il est donc nécessaire de définir plus précisément l'échelle des systèmes socio-écologiques qui nous permettra de sortir des impasses de la société thermo-industrielle en incitant les hommes à faire société.

Notre organisation actuelle tend à engendrer des méga-sociétés en comparaison avec ce qui fut la règle pour l'humanité pendant des milliers d'années. Le gigantisme et l'hyper-hiérarchisation des grandes organisations qui en découle, Lewis Mumford s'y réfère sous le terme de mégamachines, des machines dont les composants sont des êtres humains⁷². L'énergie nucléaire technocratique représentait ainsi selon lui la plus récente mégamachine. Ces mégamachines fonctionnent alors grâce à une bureaucratie colossale, composée d'individus qui agissent et travaillent sans aucune considération éthique, remplaçant cette dernière

⁷² Lewis Mumford, *Myth of the Machine : Technics and Human Development*, Mariner Books, 1971.

par la recherche permanente d'efficacité⁷³. Faire société éthiquement paraît donc incompatible avec le gigantisme des organisations modernes.

Or les mégastuctures actuelles ne sont en aucun cas le fruit d'une évolution naturelle, logique et inéluctable des sociétés humaines et dans ces conditions, il est plus que légitime de se demander si l'homme peut et doit s'adapter au gigantisme des entités politiques modernes. Dans cette optique, le concept de résilience offre des alternatives au surdimensionnement des infrastructures et institutions.

Ce gigantisme, nous le retrouvons plus concrètement aujourd'hui dans l'étalement urbain qui semble devenir la règle urbanistique. Il existe en réalité aujourd'hui une confusion certaine entre développement de la cité et urbanisation. Ainsi, dans l'imaginaire collectif, plus une communauté est étalée dans l'espace, plus elle est riche en infrastructures, et plus elle favorise le développement et l'épanouissement des individus qui la composent. Au contraire, Murray Bookchin nous met en garde contre les dangers de la hiérarchie et de la grandeur : « L'idée de Rome en tant qu'héritage éthique s'était rétrécie au fur et à mesure de la croissance de la cité⁷⁴ ». D'après lui, c'est lorsque l'on se place dans l'environnement le plus immédiat de l'individu, à la frontière floue et discontinue entre la vie privée et la vie publique que l'on prend possible le fonctionnement de base menacé par l'urbanisation et l'étalement.

Afin de préciser notre propos, rappelons la thèse principale de Pierre Clastres selon lequel certaines sociétés, que l'on appelle aujourd'hui « premières » ou « primitives », se sont justement construites dans l'optique d'éviter que l'état n'apparaisse voire même que l'idée de pouvoir n'émerge⁷⁵.

Il s'agit seulement de montrer qu'aujourd'hui, société, politique et état sont des mots dont les sens sont difficilement distinguables ce qui nous pousse à commettre des erreurs fondamentales. En effet, il est très difficile aujourd'hui de réussir à concevoir la démocratie et la politique sans instinctivement penser à l'état centralisé que nous connaissons. Or, comme l'ont dit de manières bien différentes Pierre Clastres et Murray Bookchin, il est possible de séparer le social et l'étatique, voire même faire

⁷³ Serge Latouche, *La mégamachine et la destruction du lien social*, disponible sur : <http://www.archivesecologistes.net/article-1877336.html>.

⁷⁴ Murray Bookchin, *Pour un municipalisme libertaire*, Atelier de Création Libertaire, 2003.

⁷⁵ Pierre Clastres, *La société contre l'État*, Editions de Minuit, 1974, 186p.

disparaître ce dernier, en empêchant le pouvoir politique de se séparer du corps social.

Kirkpatrick Sale, partisan de la sécession, explique quant à lui que la taille des unités politiques et donc a fortiori des sociétés humaines est nécessairement limitée. Il prend pour preuve le fait que les capacités de compréhension et d'imagination de l'homme sont elles mêmes limitées. Son idée qu'il existe une échelle optimale réduite des sociétés est édifiante mais sa démonstration se base principalement sur des observations concrètes desquelles il tente de dégager une règle absolue. Cette démarche est risquée et somme toute assez peu rigoureuse mais elle a le mérite de soulever des questions fondamentales. Il faut particulièrement retenir de ses travaux l'idée que la cohérence culturelle de la localité est fondamentale lorsque l'on cherche à faire société de façon pérenne. Nous soulignerons de plus avec intérêt le processus de « sécession dans la sécession » qui permet d'introniser la région comme source effective de pouvoir⁷⁶.

Cette première idée de la cohérence culturelle est à rapprocher de l'idée Paola Bonora et mentionnée par Serge Latouche⁷⁷, selon laquelle la question de la dimension devrait être mise de côté pour se concentrer sur celle de l'identité. L'existence d'un projet collectif pousse les membres d'une communauté à préserver les biens communs locaux et fédère dans le même temps la communauté autour de valeurs communes. Pour ces communautés, cet élément fédérateur pourrait être la préservation des biens communs locaux elle-même, comme cause transcendante commune fédérant les efforts et maintenant la cohésion sociale dans le temps.

La seconde idée de Kirkpatrick Sale, celle de la « sécession dans la sécession », se rapproche de celle de Murray Bookchin selon lequel : « Il n'est pas totalement absurde de penser qu'une société écologique puisse être constituée d'une municipalité de petites municipalités, chacune desquelles serait formée par une "commune de communes" plus petites (...) en parfaite harmonie avec leur écosystème⁷⁸. ». En effet, pour Murray Bookchin, le lieu civique – la ville, le quartier, le village – est le « berceau du processus de civilisation » qui nous permet d'arriver

⁷⁶ Kirkpatrick Sale, « L'unique espoir est dans la sécession », *Entropia*, 8, printemps 2010.

⁷⁷ Latouche, Serge, « Pour une relocalisation de l'utopie », *Entropia*, 4, printemps 2008.

⁷⁸ Latouche Serge, *Le pari de la décroissance*, Fayard, 302 p., 2006.

pacifiquement à une communauté de vues. De la même façon, Serge Latouche parle de biorégions⁷⁹ urbaines qui seraient pensées comme des « villes de villes » ou même des « villes de villages⁸⁰ ». Ces territoires présenteraient alors selon lui une très forte auto-soutenabilité écologique.

Cette conception de la localité permet de plus de sortir du processus de dislocation de la puissance. En effet, il est impossible de concevoir d'agir responsable là où il n'y a pas conscience des conséquences de nos actes et de nos décisions – et de nos non-décisions d'ailleurs⁸¹. Or ce lien entre actions et conséquences n'est possible qu'à une certaine échelle. En effet, bien que les moyens de communication modernes nous permettent de suivre voire de surveiller l'évolution de quasiment toutes les indicateurs de notre choix et ce dans le monde entier, lorsque les intermédiaires deviennent trop nombreux entre les décisions politiques et l'expression concrète de leurs effets, les décideurs sont compétemment déresponsabilisés.

Il existe donc bien une échelle de la responsabilité. Cette échelle permet d'encourager les individus qui composent la communauté à exercer d'une part leur propre responsabilité personnelle et d'autre part la responsabilité du groupe. Cependant, Paola Bonora considère que la dimension d'une communauté n'est pas un problème topographique mais plutôt un problème social. De la même manière, Elinor Ostrom assure que la taille d'un groupe, et donc sa capacité à fournir des bénéfices collectifs, ne dépend pas du nombre des acteurs qui le compose mais plutôt de la perceptibilité des actions de chacun⁸².

A l'aune de cette réflexion, l'idée de Philippe Gruca sur l'agir responsable nous permet d'identifier le critère principal de l'échelle de la responsabilité : la perceptibilité.

Deux types de perceptibilités apparaissent particulièrement importantes : la perceptibilité des actions de chacun par tous, c'est-à-dire le contrôle social et la perceptibilité des effets de leurs décisions par les décideurs c'est-à-dire le feedback entre l'agir et ses conséquences.

⁷⁹ Voir la suite pour une définition détaillée du concept.

⁸⁰ Latouche, Serge, « Pour une relocalisation de l'utopie », *Entropia*, 4, printemps 2008.

⁸¹ Philippe Gruca, Le principe immanence, *Entropia*, 8, printemps 2010.

⁸² Elinor Ostrom, *Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, Commission Université Palais, coll. « Planète en jeu », 2010, 300 p.

Murray Bookchin, même s'il met en garde contre l'urbanisation galopante, ne distingue pas à proprement parler d'échelle optimale du fonctionnement communautaire. En revanche, il attribue à la révolution urbaine le développement de communautés basées sur la rationalité et l'éthique. Cette position est très intéressante car elle introduit l'idée que bien qu'il faille se méfier de la grandeur, il faut aussi se méfier du repli sur soi, car à défaut de pouvoir communiquer et raisonner sans intermédiaire avec un des gens aux opinions assez diverses, nous ne pouvons pas briser les limites que sont le carcan parental, l'esprit de clocher et l'effet oppressant de la coutume. La viabilité d'une communauté repose donc aussi sur la richesse et la diversité des individus qui la compose, ce qui n'est toute fois pas incompatible avec l'idée de cohérence culturelle.

Il a donc été établi qu'il faut se méfier de la hiérarchie et de la grandeur et se garder de confondre le développement des communautés avec l'étalement urabain. Il faut aussi se méfier de la centralisation à outrance, car cela aboutit sur une confusion entre le social et l'étatique. L'étalement des macro-systèmes nous empêche de prendre pleinement conscience des conséquences de nos actes. La question de l'échelle doit être posée en termes d'identité et de responsabilité. En termes d'identité, l'échelle optimale est celle qui permet l'appropriation par les individus de la communauté d'un projet collectif commun et de valeurs communes. En termes de responsabilité, l'échelle optimale est celle qui permet de favoriser les deux types de perceptibilité que sont la perception des actions de chacun par tous et la perceptibilité de l'effet des décisions.

L'échelle de la responsabilité favorise, sans aller nécessairement à la « sécession dans la sécession », la formation de municipalités de municipalités qui permettront de rapprocher vie privée et vie publique sans céder à la tentation du repli sur soi.

Pour associer cette échelle de la responsabilité – qui fédère pour l'instant la reconquête des biens communs et le « vivre ensemble » éthique – à la résilience des socio-écologique, il est nécessaire de concilier cette échelle politique avec une échelle plus concrète des systèmes écologiques. En effet, pour définir et renforcer la cohésion de la communauté il est nécessaire d'assurer la cohérence culturelle de la localité. Il en va de même pour l'écosystème local, qui doit présenter une certaine homogénéité - relative bien sur puisque sa diversité est essentielle - pour

pouvoir être considéré comme une entité. Le concept de biorégion peut nous aider à concilier ces deux échelles locales.

D'après Peter Berg, directeur et fondateur de Planet Drum Foundation⁸³, premier utilisateur du concept avec Raymond Dasmann, la biorégion est définie en termes d'un modèle unique et global des caractéristiques naturelles qui se trouvent dans un territoire spécifique. Les principales caractéristiques qui sont généralement identifiées au sein d'une entité géographique continues ont : un climat particulier, des caractéristiques saisonnières locales, des reliefs, des bassins versants, des sols et des plantes et des animaux indigènes. Les habitants de la région font aussi partie intégrante de la vie locale comme ont pu l'être les premiers habitants et leurs cultures favorisant l'adaptabilité sur le plan écologique ou encore les habitants actuels lorsqu'ils essaient de s'harmoniser de manière durable avec le territoire sur lequel ils vivent⁸⁴.

La définition que Serge Latouche fait du concept paraît plus pertinente dans le cadre de notre réflexion puisqu'elle prend en compte de manière plus globale la dimension politique. Ainsi, selon lui, une biorégion correspond à « une entité spatiale cohérente traduisant une réalité géographique, sociale et historique, [Une biorégion] peut-être plus ou moins rurale ou urbaine. [...] Constituée d'un ensemble complexe de systèmes territoriaux locaux, dotée d'une forte capacité d'auto-soutenabilité écologique, elle vise à la réduction des déséconomies externes et de la consommation d'énergie⁸⁵ ».

Serge Latouche insiste donc sur les caractéristiques sociales relatives aux biorégions, mettant en exergue leurs aspects identitaires et démocratiques, et les rapprochant notamment du « processus de civilisation » de Bookchin.

L'échelle de la biorégion est floue car elle varie selon les localités et la forme qu'y prend la nature. Elle paraît cependant correspondre à l'échelle fonctionnelle permettant de renforcer la résilience et la transformabilité, tout en favorisant le vivre ensemble éthique, le tout grâce à la reconquête des biens communs.

⁸³ <http://www.planetdrum.org/>

⁸⁴ Peter Berg, *Bioregionalism* (Defined and Updated 2002), disponible sur : http://www.planetdrum.org/bioregionalism_defined.htm.

⁸⁵ Latouche, Serge, *Petit traité de la décroissance sereine*, Mille et une nuits, Paris, 2008.